Note au lecteur

Déclarations d'initiés et liste des opérations d'initiés déclarées hors délai (Section 6.11 – Annexes 2 et 3)

Veuillez prendre note que l'information de l'Annexe 2 - Déclarations d'initiés (Format électronique – SEDI) et de l'Annexe 3°- Liste des opérations d'initiés déclarées hors délai (Format électronique - SEDI) de la section 6.11 du bulletin du 31 octobre 2019 (vol. 16, n° 43) est publiée au bulletin du 7 novembre 2019 (vol. 16, n° 44).